



Société de Commissariat aux Comptes  
2 rue de Micy  
45380 LA CHAPELLE St MESMIN

**Yann GORIN**  
*Commissaire aux comptes*

COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES  
DE  
LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Siège social : : 80bis Avenue du Général LECLERC  
78220 VIROFLAY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31/12/2023**

S.A.R.L. au capital de 10 000 Euros – Siège social 2, rue de MICY – 45380 – LA CHAPELLE St MESMIN  
Tél.: 02 38 22 83 10 - E-mail : y.gorin@ycare-expertise.fr  
Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de VERSAILLES et du CENTRE  
N° CEE FR 71503132359 – R.C.S ORLEANS 503 132 359 SIRET 503 132 359 00053- APE 6920Z

**COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES  
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

**Siège social : 80 bis avenue du Général LECLERC  
78220 VIROFLAY**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice de douze mois clos au 31/12/2023*

Aux Adhérents,

**1 - Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité des YVELINES de la Ligue Nationale Contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Comité des YVELINES de la Ligue Nationale Contre le Cancer à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

*Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

*Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 1.3 de l'annexe des comptes annuels concernant une décision significative du Conseil d'Administration.

## **2 - Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **3 - Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## **4 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Comité des YVELINES de la Ligue Nationale Contre le Cancer à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Comité des YVELINES de la Ligue Nationale Contre le Cancer ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité d'Administration.

## **5 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LA CHAPELLE SAINT MESMIN,  
Le 27 mars 2024

Le Commissaire aux comptes  
**ACG AUDIT** représenté par

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Y. Gorin', written over a horizontal line.

**Yann GORIN**

<b>BILAN ACTIF</b> Exercice au 31/12/2023	<b>Brut</b>	<b>Amortissements &amp; Provisions</b>	<b>Net</b>	<b>Exercice au 31/12/2022</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>68 953.65</b>	<b>(44 069.73)</b>	<b>24 883.92</b>	<b>24 064.06</b>
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	68 953.65	(44 069.73)	24 883.92	24 064.06
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>11 691.34</b>		<b>11 691.34</b>	<b>11 296.03</b>
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	500.00		500.00	500.00
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 191.34		11 191.34	10 796.03
<b>ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I</b>	<b>80 644.99</b>	<b>(44 069.73)</b>	<b>36 575.26</b>	<b>35 360.09</b>

<b>STOCKS et EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES</b>	<b>825.49</b>		<b>825.49</b>	<b>1 512.62</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>139 939.76</b>		<b>139 939.76</b>	<b>110 683.53</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés				280.00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	139 939.76		139 939.76	110 403.53
Legs et donations en cours de réalisation				
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>1 335 635.95</b>		<b>1 335 635.95</b>	<b>1 295 916.48</b>
Valeurs mobilières de placement	104 340.00		104 340.00	104 340.00
Disponibilités	1 231 295.95		1 231 295.95	1 191 576.48
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>35 899.59</b>		<b>35 899.59</b>	<b>36 367.60</b>
<b>ACTIF CIRCULANT - TOTAL II</b>	<b>1 512 300.79</b>		<b>1 512 300.79</b>	<b>1 444 480.23</b>

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				

<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 592 945.78</b>	<b>(44 069.73)</b>	<b>1 548 876.05</b>	<b>1 479 840.32</b>
--------------------------------------	---------------------	--------------------	---------------------	---------------------

<b>ENGAGEMENT REÇUS</b>				
<b>LEGS NET A REALISER</b>				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
<b>Fonds propres sans droit reprise</b>			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
<b>Fonds propres avec droit reprise</b>			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
<b>Ecarts de réévaluation</b>			
<b>Réserves</b>		<b>1 087 287.24</b>	<b>627 647.20</b>
Réserves statutaires ou contractuelles		436 210.00	399 379.74
Réserves pour projet de l'entité		651 077.24	228 267.46
Autres réserves			
<b>Report à nouveau</b>			
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>		<b>40 087.46</b>	<b>459 640.04</b>
<b>Situation nette (sous total)</b>		<b>1 127 374.70</b>	<b>1 087 287.24</b>
<b>Fonds propres consommables</b>			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs			
<b>Subventions d'investissement</b>			
<b>Provisions réglementées</b>			
<b>FONDS PROPRES - TOTAL I</b>		<b>1 127 374.70</b>	<b>1 087 287.24</b>
<b>Fonds reportés liés aux legs ou donations</b>			
Fonds dédiés			2 500.00
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II</b>			<b>2 500.00</b>
<b>Provisions pour risques</b>			
Provisions pour charges		63 639.00	58 814.00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III</b>		<b>63 639.00</b>	<b>58 814.00</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS</b>			
<b>DETTES</b>		<b>357 862.35</b>	<b>331 239.08</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		168 268.47	185 688.60
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		45 294.13	44 013.50
Dettes fiscales		5 355.00	1 645.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		138 944.75	99 891.98
Legs et donations en cours de réalisation			
<b>Produits constatés d'avance</b>			
<b>EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV</b>		<b>357 862.35</b>	<b>331 239.08</b>
<b>Ecarts de conversion passif (V)</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>1 548 876.05</b>	<b>1 479 840.32</b>

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	51 376.00	52 184.00	(808.00)	-1.55 %
Ventes de biens et services	26 379.78	25 075.50	1 304.28	5.20 %
Ventes de biens	410.00	660.00	(250.00)	-37.88 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	25 969.78	24 415.50	1 554.28	6.37 %
. dont parrainages	5 912.00	6 006.50	(94.50)	-1.57 %
Concours publics et subventions d'exploitation	35 125.00	32 375.00	2 750.00	8.49 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	641 628.80	657 458.02	(15 829.22)	-2.41 %
Dons manuels	636 978.80	649 458.02	(12 479.22)	-1.92 %
Mécénats	4 650.00	8 000.00	(3 350.00)	-41.87 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	367 701.54	604 287.91	(236 586.37)	-39.15 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges				
Utilisations des fonds dédiés	2 500.00		2 500.00	
Autres produits	387.23	792.89	(405.66)	-51.16 %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 125 098.35</b>	<b>1 372 173.32</b>	<b>(247 074.97)</b>	<b>-18.01 %</b>
Achats de marchandises	655.93	734.94	(79.01)	-10.75 %
Variation de stock		540.00	(540.00)	
Autres achats et charges externes	434 844.94	396 794.26	38 050.68	9.59 %
Aides financières	337 790.37	204 738.34	133 052.03	64.99 %
Impôts, taxes et versements assimilés	10 100.66	8 098.91	2 001.75	24.72 %
Salaires et traitements	180 689.24	174 653.75	6 035.49	3.46 %
Charges sociales	76 974.82	70 052.80	6 922.02	9.88 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	10 883.54	10 977.58	(94.04)	-0.86 %
Reports en fonds dédiés		2 500.00	(2 500.00)	
Autres charges	51 295.10	45 953.93	5 341.17	11.62 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 103 234.60</b>	<b>915 044.51</b>	<b>188 190.09</b>	<b>20.57 %</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>21 863.75</b>	<b>457 128.81</b>	<b>(435 265.06)</b>	<b>-95.22 %</b>
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	22 167.71	4 348.98	17 818.73	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>22 167.71</b>	<b>4 348.98</b>	<b>17 818.73</b>	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>22 167.71</b>	<b>4 348.98</b>	<b>17 818.73</b>	



COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>44 031.46</b>	<b>461 477.79</b>	<b>(417 446.33)</b>	<b>-90.46 %</b>
Sur opérations de gestion	570.00		570.00	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>570.00</b>		<b>570.00</b>	
Sur opérations de gestion		195.31	(195.31)	
Sur opérations en capital		994.44	(994.44)	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>1 189.75</b>	<b>(1 189.75)</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>570.00</b>	<b>(1 189.75)</b>	<b>1 759.75</b>	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	4 514.00	648.00	3 866.00	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 147 836.06</b>	<b>1 376 522.30</b>	<b>(228 686.24)</b>	<b>-16.61 %</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 107 748.60</b>	<b>916 882.26</b>	<b>190 866.34</b>	<b>20.82 %</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>40 087.46</b>	<b>459 640.04</b>	<b>(419 552.58)</b>	<b>-91.28 %</b>
Dons en nature	8 494.00	9 661.00	(1 167.00)	-12.08 %
Prestations en nature	53 347.06	4 710.00	48 637.06	
Bénévolat	62 722.94	56 008.40	6 714.54	11.99 %
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>124 564.00</b>	<b>70 379.40</b>	<b>54 184.60</b>	<b>76.99 %</b>
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	8 494.00	9 661.00	(1 167.00)	-12.08 %
Prestations en nature	53 347.06	4 710.00	48 637.06	
Personnel bénévole	62 722.94	56 008.40	6 714.54	11.99 %
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>124 564.00</b>	<b>70 379.40</b>	<b>54 184.60</b>	<b>76.99 %</b>
NON AFFECTÉS				



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2023**

# TABLE DES MATIERES

<b>1.</b>	<b>PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION &amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....</b>	<b>4</b>
1.1	OBJET SOCIAL.....	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
<b>2.</b>	<b>PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES .....</b>	<b>6</b>
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX .....	6
2.1.1	<i>Préambule.....</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence .....</i>	6
2.2	DÉROGATIONS.....	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux.....</i>	6
<b>3.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN .....</b>	<b>7</b>
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF .....	7
3.1.1	<i>Principes généraux.....</i>	7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut) .....</i>	8
3.1.2.1	<i>Détail des colonnes « B et C ».....</i>	8
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé .....</i>	8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements .....</i>	9
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières .....</i>	9
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023 .....</i>	9
3.1.7	<i>Stocks.....</i>	9
3.1.8	<i>Etat des échéances des créances .....</i>	10
3.1.9	<i>Tableaux des dépréciations.....</i>	10
3.1.10	<i>Disponibilités .....</i>	10
3.1.11	<i>Produits à recevoir par postes du bilan .....</i>	10
3.1.12	<i>Charges constatées d'avance.....</i>	11
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	12
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres.....</i>	12
3.2.2	<i>Fonds dédiés.....</i>	13
3.2.3	<i>Provisions pour risques et charges.....</i>	14
3.2.3.1	<i>Tableau de variation .....</i>	14
3.2.3.2	<i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....</i>	14
3.2.4	<i>Dettes.....</i>	14
3.2.4.1	<i>Etat des échéances .....</i>	14
3.2.4.2	<i>Détail des dettes fiscales et sociales.....</i>	15
3.2.5	<i>Charges à payer par postes du bilan .....</i>	15
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN .....	15
<b>4.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>16</b>
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) .....	16
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	18
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public.....</i>	18
4.2.1.1	<i>Cotisations sans contrepartie .....</i>	18
4.2.1.2	<i>Dons manuels et dons étrangers .....</i>	18
4.2.1.3	<i>Legs, donations, assurance-vie .....</i>	18
4.2.1.4	<i>Mécénat.....</i>	18
4.2.1.5	<i>Autres produits liés à la générosité du public.....</i>	19
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public.....</i>	19
4.2.2.1	<i>Parrainage des entreprises .....</i>	19
4.2.2.2	<i>Contributions financières sans contrepartie.....</i>	19
4.2.2.3	<i>Autres produits non liés à la générosité du public.....</i>	19
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics .....</i>	20
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations .....</i>	20
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés .....</i>	20
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	20

4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i> .....	20
4.3.2	<i>Missions sociales</i> .....	21
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i> .....	22
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public .....	22
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources .....	22
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i> .....	22
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i> .....	22
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i> .....	23
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD .....	23
4.4.1	<i>Principes généraux</i> .....	23
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i> .....	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD .....	24
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....	25
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i> .....	25
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i> .....	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER) .....	26
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i> .....	26
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i> .....	29
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i> .....	29
<b>5.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE</b> .....	<b>30</b>
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	30
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser</i> .....	30
5.2	AUTRES INFORMATIONS .....	30
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i> .....	30
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i> .....	31
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i> .....	31
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i> .....	31

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### **1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

---

Aucun fait significatif survenu au cours de l'exercice et postérieur à la clôture de l'exercice.

Les comptes 2023 font ressortir un résultat de 40 k€. Lors du Conseil d'Administration du 11 mars 2024 il a été décidé d'affecter en 2024, 31.6 k€ en réserves générales et 8.4 k€ au financement des missions sociales.

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

---

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

## 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association n'a pas mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

En cas d'application les éventuelles dépréciations seront constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.



### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	62 075	6 879	0	68 954
Immobilisations financières	11 296	645	250	11 691
<b>Total</b>	<b>73 371</b>	<b>7 524</b>	<b>250</b>	<b>80 645</b>

#### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>6 879</b>	<b>0</b>
THISO -3 radiateurs	2 133	
SAS SEG - travaux électricité	3 318	
Défibrillateur	1 428	
<b>Immobilisations financières</b>	<b>645</b>	<b>250</b>
Compt dépôt garantie Ream Invest	645	
Caution salle Les Clayes-sous-Bois		250
<b>Total</b>	<b>7 524</b>	<b>250</b>

### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	38 011	6 059	0	44 070
Amort.Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>38 011</b>	<b>6 059</b>	<b>0</b>	<b>44 070</b>

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	500	0	0	500
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 796	645	250	11 191
<b>Total</b>	<b>11 296</b>	<b>645</b>	<b>250</b>	<b>11 691</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti.

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Néant

### 3.1.7 Stocks

Néant

### 3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
Autres immobilisations financières	11 691		11 691
<b>Actif circulant et charges d'avance</b>			
Créances clients et comptes rattachés	0		
Autres Créances	139 940	139 940	
Créances reçues par legs ou donations	0		
Charges constatées d'avance	35 900	35 900	
<b>Total</b>	<b>187 531</b>	<b>175 840</b>	<b>11 691</b>

### 3.1.9 Tableaux des dépréciations

Néant

### 3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	318 038	0
Livrets et comptes épargne	717 598	22 168
Comptes à terme	300 000	
<b>Total</b>	<b>1 335 636</b>	<b>22 168</b>

### 3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
Avoir Séfal	825	825
Avoir Fédération	0	161
Avoir Aestiam	0	526
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
Fédération	0	280
<b>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</b>		
<b>Autres créances</b>		
Fédération - legs à recevoir	22 981	0
Fédération - dons à recevoir	100 532	100 524
Fédération - pré-l automatiques	11 646	9 730
Fédération - autres produits à recevoir	4 372	0
CCAS Les Mureaux	410	0
Octobre rose	0	65
CHI Poissy	0	84
<b>Disponibilités</b>		
Intérêts courus à recevoir	15 719	1 577
<b>Total</b>	<b>156 485</b>	<b>113 772</b>

### 3.1.12 Charges constatées d'avance

<b>Rubriques</b>	<b>EXERCICE 2023</b>	<b>EXERCICE 2022</b>
STOPTELECOM - maintenance	18	17
PITNEYBOWES - location machine à affranchir	500	493
MMA - assurances multirisques	1 376	1 272
MMA - assurances multirisques mat. Prév.	146	135
EDENRED - tickets restaurant	3 900	3 889
STUDIOBOOK -concept+impres.agendas	14 188	14 841
RICOH - location multi-fonctions	150	151
REAM INVEST - loyer + charges locatives + taxe foncière	15 621	15 570
<b>Total</b>	<b>35 900</b>	<b>36 368</b>

## 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>								
Fonds statutaires								
Fonds de réserve générale	399 380	36 830	36 830	36 830	36 830			436 210
Fonds de réserve missions sociales	228 267	422 810	422 810	422 810	422 810			651 077
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>								
<b>Ecarts de réévaluation</b>								
<b>Réserves</b>								
<b>Report à nouveau</b>								
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	459 640			40 087	40 087	459 640	459 640	40 087
<b>Subventions d'investissement</b>								
<b>Provisions réglementées</b>								
<b>Total</b>	<b>1 087 287</b>	<b>459 640</b>	<b>459 640</b>	<b>499 727</b>	<b>499 727</b>	<b>459 640</b>	<b>459 640</b>	<b>1 127 374</b>

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		0	0	0	0	0
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		0	0	0	0	0
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		<b>2 500</b>	<b>2 500</b>	<b>0</b>	<b>2 500</b>	<b>0</b>
KIABI - Projet retour à l'emploi	2022	2 500	2 500		2 500	0
<b>Total</b>		<b>2 500</b>	<b>2 500</b>	<b>0</b>	<b>2 500</b>	<b>0</b>

### 3.2.3 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
Provisions pour litiges				
Autres provisions pour risques				
<b>Provisions pour charges</b>				
Provisions pour charges sur legs ou donations				
Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
Provisions pour indemnités de départ en retraite	58 814	4 825		63 639
<b>Total</b>	<b>58 814</b>	<b>4 825</b>	<b>0</b>	<b>63 639</b>

#### 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.4 Dettes

#### 3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit : → à 1 an au maximum à l'origine → à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	168 268	168 268		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	50 649	50 649		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	138 945	138 945		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>357 862</b>	<b>357 862</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>5 274</b>	<b>1 340</b>
Impôt sur les sociétés	4 514	648
Taxe sur les salaires		
Formation professionnelle et autres taxes	760	692
Etat charges à payer		
<b>Dettes sociales :</b>	<b>45 375</b>	<b>44 318</b>
Urssaf/ Pôle emploi	6 680	6 910
Caisse de retraite	5 371	5 510
Caisse de prévoyance	1 471	1 360
Personnel autres charges à payer		
Organismes sociaux autres charges à payer	1 716	1 551
Dettes congés à payer	20 487	19 993
Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	8 809	7 997
Prélèvement à la source	841	997
<b>Total</b>	<b>50 649</b>	<b>45 658</b>

### 3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>168 268</b>	<b>185 689</b>
Fournisseurs	6 467	31 249
Fournisseurs Fédération	41 375	39 324
Fournisseurs - factures non parvenues	9 977	6 828
Fournisseurs - factures non parvenues Fédération	110 449	108 288
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres dettes :</b>	<b>138 945</b>	<b>99 892</b>
EDT, aides aux malades	136 787	19 350
Recherche Fédération	0	79 000
Aides sociales	1 140	1 542
Remboursement frais	84	0
Location salle APA	934	0
<b>Total</b>	<b>307 213</b>	<b>285 581</b>


## 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN



## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

 <b>REPORTING - COMITÉ DES YVELINES</b>	Décembre 2023		Décembre 2022		
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>					
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-1 086 923,77</b>	<b>-1 086 923,77</b>	<b>-1 280 565,39</b>	<b>-1 280 565,39</b>	
1.1 Cotisations sans contrepartie	-51 376,00	-51 376,00	-52 184,00	-52 184,00	
1.2 Dons, legs et mécénat	-641 628,80	-641 628,80	-657 458,02	-657 458,02	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-393 918,97	-393 918,97	-570 923,37	-570 923,37	
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-23 287,29</b>		<b>-63 581,91</b>		
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises	-5 912,00		-6 006,50		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-16 418,06		-56 782,52		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-957,23		-792,89		
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>-35 125,00</b>		<b>-32 375,00</b>		
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>					
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>	<b>-2 500,00</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>-1 147 836,06</b>	<b>-1 086 923,77</b>	<b>-1 376 522,30</b>	<b>-1 280 565,39</b>	
	Décembre 2023		Décembre 2022		
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>					
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-124 564,00</b>	<b>-124 564,00</b>	<b>-70 379,40</b>	<b>-70 379,40</b>	
Bénévolat	-62 722,94	-62 722,94	-56 008,40	-56 008,40	
Prestations en nature	-53 347,06	-53 347,06	-4 710,00	-4 710,00	
Dons en nature	-8 494,00	-8 494,00	-9 661,00	-9 661,00	
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>					
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>					
Prestations en nature					
Dons en nature					
<b>TOTAL</b>	<b>-124 564,00</b>	<b>-124 564,00</b>	<b>-70 379,40</b>	<b>-70 379,40</b>	

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DES YVELINES		Décembre 2023		Décembre 2022	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>						
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>737 871,74</b>	<b>708 589,44</b>	<b>566 195,92</b>	<b>456 636,42</b>		
1.1 Réalisées en France	737 871,74	708 589,44	566 195,92	456 636,42		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	430 130,69	400 848,39	389 630,36	359 070,86		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	307 741,05	307 741,05	176 565,56	97 565,56		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>227 811,04</b>	<b>224 512,04</b>	<b>221 370,83</b>	<b>219 704,83</b>		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	227 811,04	224 512,04	221 370,83	219 704,83		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	240,00					
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>132 726,82</b>	<b>127 574,57</b>	<b>120 970,51</b>	<b>102 349,04</b>		
3.1 Frais d'information et de communication	195,00	195,00	649,93	649,93		
3.2 Frais de fonctionnement	126 063,14	120 910,89	112 595,27	93 973,80		
3.3 Autres charges	6 468,68	6 468,68	7 725,31	7 725,31		
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>4 825,00</b>	<b>4 825,00</b>	<b>5 197,00</b>	<b>5 197,00</b>		
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>4 514,00</b>		<b>648,00</b>			
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>			<b>2 500,00</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 107 748,60</b>	<b>1 065 501,05</b>	<b>916 882,26</b>	<b>783 887,29</b>		
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>40 087,46</b>		<b>459 640,04</b>			
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>						
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>61 341,06</b>	<b>61 341,06</b>	<b>13 871,00</b>	<b>13 871,00</b>		
Réalisées en France	61 341,06	61 341,06	13 871,00	13 871,00		
Réalisées à l'étranger						
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>						
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>63 222,94</b>	<b>63 222,94</b>	<b>56 508,40</b>	<b>56 508,40</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>124 564,00</b>	<b>124 564,00</b>	<b>70 379,40</b>	<b>70 379,40</b>		

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 1 040 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total pays Allemagne	40
Total pays Belgique	300
Total pays Espagne	30
Total pays Finlande	100
Total pays Luxembourg	300
Total pays Pays Bas	240
Total pays Royaume-Uni	30
<b>Total</b>	<b>1 040</b>

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

#### 4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

Néant

#### 4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### 4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>	<b>371 751</b>	<b>566 574</b>
Manifestations	10 564	8 855
Ventes ( dont abonnement à vivre)	410	660
Prestations et autres ventes	0	280
Autres produits affectés aux missions sociales	9 494	9 274
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	351 283	547 505
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>	<b>22 168</b>	<b>4 349</b>
Produits financiers	22 168	4 349
<b>Total</b>	<b>393 919</b>	<b>570 923</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

#### 4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

##### 4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

##### 4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

##### 4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
Autres produits d'activités annexes	387	793
Produits exceptionnels	570	0
<b>Total</b>	<b>957</b>	<b>793</b>

### 4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Néant

### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières provenant du réseau Ligue	2 500	0
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		

## **4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION**

### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie selon la surface des locaux et la clé de répartition des salariés. Elle garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 12 décembre 2022.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	37 143	7 531	8 326	53 001
Assurance	2 064	376	416	2 856
Electricité et eau	2 737	555	614	3 906
Téléphone	2 363	479	530	3 372
Fournitures entretien	775	149	164	1 088
Fournitures administratives	2 234	446	493	3 174
Autres matières et fournitures	1 566	80	88	1 733
Prestataire salaires	563	189	448	1 200
Locations mobilières	1 752	355	393	2 500
Charges locatives	4 529	918	1 015	6 462
Entretien sur biens immobiliers	441	89	715	1 245
Entretien sur biens mobiliers	298	60	67	425
Maintenance	453	92	102	647
Transport/achats	13	3	3	18
La poste - collecte	1 274	258	286	1 818
Formation	356	86	97	540
Taxes	6 006	1 218	1 346	8 571
Abonnement zoom	118	24	26	168
<b>Total</b>	<b>64 685</b>	<b>12 909</b>	<b>15 129</b>	<b>92 723</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	69 851	64 791
Actions d'information, de prévention et de dépistage	60 176	58 811
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	6 564	6 233
Actions de société et politique de santé	0	0
Frais d'appel aux dons et legs	53 382	51 441
Frais de fonctionnement (dont communication)	67 691	65 142
<b>Total</b>	<b>257 664</b>	<b>246 418</b>

#### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	249 275	216 500
Actions d'information, prévention, dépistage	156 366	150 685
Actions de formation	508	459
Actions de recherche	22 458	20 608
Actions autres	1 524	1 378
<b>Total</b>	<b>430 131</b>	<b>389 630</b>
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	168 180	36 500
Actions d'information, prévention, dépistage	0	0
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	139 561	140 066
Actions autres		0
<b>Total</b>	<b>307 741</b>	<b>176 566</b>

### 4.3.3 Frais de recherche de fonds

#### 4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### 4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

### 4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	195	650
Frais de gestion	109 913	98 139
Impôts et taxes	2 434	2 054
Cotisation statutaire 10%	13 716	12 402
Charges financières	711	1 275
Dotations aux amortissements	5 758	5 261
Charges exceptionnelles	0	1 190
<b>Total</b>	<b>132 727</b>	<b>120 971</b>

### 4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### 4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Néant

### **4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD**

---

#### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

#### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	Nbre d'heures x 1,5 SMIC	62 723	56 008
Mise à disposition de salles	Valeur locative	8 494	9 661
Bénévolat-coaching emploi	Tarif horaire coaching emploi	2 050	1 850
Bénévolat-massages bien-être	Tarif horaire massages	0	1 740
Bénévolat-groupe de parole	Tarif horaire groupe de parole	1 330	1 120
Mécénat de compétence	Salaires + charges sociales	49 967	0
<b>Total</b>		<b>124 564</b>	<b>70 379</b>



#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	656										656
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	228 740				163 233	240	42 632				434 845
Aides financières	30 049	307 741									337 790
Impôts, taxes et versement assimilés	6 363				1 304		2 434				10 101
Salaires et traitements	96 286				37 510		46 893				180 689
Charges sociales	40 304				15 872		20 798				76 975
Dotations aux amortissements et dépréciations	300						5 758	4 825			10 884
Dotations aux prévisions											
Reports en fonds dédiés											
Autres charges	27 432				9 652		14 211				51 295
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									4 514		4 514
<b>TOTAL</b>	<b>430 131</b>	<b>307 741</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>227 571</b>	<b>240</b>	<b>132 727</b>	<b>4 825</b>	<b>4 514</b>	<b>0</b>	<b>1 107 749</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens	7 994			500	8 494
Prestations de services	53 347				53 347
Personnel bénévole				62 723	62 723
<b>TOTAL</b>	<b>61 341</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>63 223</b>	<b>124 564</b>

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :


Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	6 897
<b>Total</b>	<b>6 897</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
<b>Produits exceptionnels</b>	
Différence entre provision et règlement DACYN	570
<b>Total</b>	<b>570</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
<b>Total</b>	<b>0</b>

## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 <b>078 - COMITÉ DES YVELINES</b>		Décembre 2023	Décembre 2022
<b>Détails</b>		<b>TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>
<b>RESSOURCES PAR ORIGINE CER</b>			
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>-1 086 923,77</b>	<b>-1 280 565,39</b>
<i>1.1 Cotisations sans contrepartie</i>		<i>-51 376,00</i>	<i>-52 184,00</i>
<i>1.2 Dons, legs et mécénat</i>		<i>-641 628,80</i>	<i>-657 458,02</i>
Dons manuels non affectés		-630 971,03	-641 194,97
Dons manuels affectés		-6 007,77	-8 263,05
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-4 650,00	-8 000,00
<i>1.3 Autres produits liés à la générosité du public</i>		<i>-393 918,97</i>	<i>-570 923,37</i>
Manifestations		-10 563,98	-8 855,00
Ventes (dont abonnement à vivre)		-410,00	-660,00
Prestations et autres ventes			-280,00
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-9 493,80	-9 274,00
Autres produits affectés			
Produits financiers		-22 167,71	-4 348,98
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-351 283,48	-547 505,39
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>			
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés stressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>		<b>-1 086 923,77</b>	<b>-1 280 565,39</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>-1 086 923,77</b>	<b>-1 280 565,39</b>
<b>Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice</b>		<b>919 077,61</b>	<b>496 445,34</b>
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		21 422,72	417 678,10
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		-819,86	4 954,17
<b>Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice</b>		<b>939 680,47</b>	<b>919 077,61</b>
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>-124 564,00</b>	<b>-70 379,40</b>
<i>Bénévolat</i>		<i>-62 722,94</i>	<i>-56 008,40</i>
<i>Prestations en nature</i>		<i>-53 347,06</i>	<i>-4 710,00</i>
<i>Dons en nature</i>		<i>-8 494,00</i>	<i>-9 661,00</i>
<b>TOTAL</b>		<b>-124 564,00</b>	<b>-70 379,40</b>

**EMPLOIS DE L'EXERCICE**
**1. MISSIONS SOCIALES**
**708 585,44**
**535 636,42**
*1.1 Réalisées en France*
*708 585,44*
*535 636,42*
*Actions réalisées par l'organisme*
*400 646,59*
*359 070,66*
*Actions en direction des malades, des proches et être de santé*
*240 704,58*
*205 277,41*
*Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public*
*125 654,07*
*131 348,49*
*Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres*
*500,00*
*459,35*
*Actions de racémite et politique de santé*
*1523,99*
*1378,08*
*Actions internationales réalisées par l'organisme*
*Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer*
*22 457,75*
*20 607,55*
*Actions de création-subsidiation-administration d'établissement*
*Autres actions*
*307 741,05*
*176 565,56*
*Versements à d'autres organismes agissant en France*
*Actions en direction des malades, des proches et être de santé*
*168 179,67*
*36 500,00*
*Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public*
*Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres*
*Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer*
*139 561,38*
*140 085,58*
*Programmes nationaux*
*124 561,38*
*117 565,56*
*Programmes régionaux et départementaux*
*Mission reversement local*
*Autres actions*
*Actions de racémite et politiques de santé*
**1.2 Réalisées à l'étranger**
*Actions réalisées par l'organisme*
*Versements à un organisme central ou d'autres organismes*
**224 512,84**
**218 704,83**
**2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS**
**2.1 Frais d'appel à la générosité du public**
**224 512,84**
**218 704,83**
*Frais d'appel de dons*
*141 201,69*
*128 586,85*
*Frais d'appel des legs*
*Frais de traitement des dons*
*66 641,37*
*64 236,89*
*Frais de traitement des legs*
*Frais de campagne pour des dons en nature*
*Achats pour manifestations et reventes*
*16 568,98*
*16 381,05*
*Activités de récupération*
**2.2 Frais de recherche d'autres ressources**
*Frais de Recherche de Mécknat Aider aux Malades*
*Frais de Rech de Mécknat Info, Prévo, D&P*
*Frais de Recherche de Mécknat Formation*
*Frais de Recherche de Mécknat Formation*
*Concours ext: parrainage entp Aider aux Malades*
*Concours ext: parrainage entp Info, Prévo, D&P*
*Concours ext: parrainage entp Formation*
*Concours ext: parrainage entp Recherche*
*Frais de recherche partenariat*
*Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics*
**127 574,57**
**162 348,64**
**3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT**
**3.1 Frais d'information et de communication**
**195,00**
**649,93**
*Frais d'information et de communication externe*
*195,00*
*649,93*
*Frais d'information et de communication interne*
**3.2 Frais de fonctionnement**
**120 510,83**
**53 373,60**
*Frais de gestion*
*104 761,29*
*79 517,49*
*Formation administrative*
*Impôts et taxes*
*2 433,67*
*2 053,74*
*Contributions et cotisations 10%*
*13 715,93*
*12 402,57*
**3.3 Autres charges**
**6 460,68**
**7 325,31**
*Charges financières*
*710,58*
*1 274,98*
*Dotations aux amortissements*
*5 750,10*
*5 260,53*
*Charges exceptionnelles*
*1 000,00*
*1 189,75*
**TOTAL DES EMPLOIS**
**1 060 676,05**
**857 690,29**
**4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS**
**4 825,00**
**5 187,00**
**5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE**
**EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE**
**21 422,72**
**417 678,10**
**TOTAL**
**1 086 923,77**
**1 280 565,39**

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>61 341,06</b>	<b>13 871,00</b>
<i>Réalisées en France</i>	<i>61 341,06</i>	<i>13 871,00</i>
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>		
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>63 222,94</b>	<b>56 508,40</b>
<b>TOTAL</b>	<b>124 564,00</b>	<b>70 379,40</b>

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
15/03/2020	Ordinateur optiplex	1 229				84	84
29/07/2020	Ordinateur portable	1 560				300	300
29/05/2021	Travaux électricité	624				69	69
13/06/2021	Travaux aménagement	15 060				1 673	1 673
13/06/2021	Radiateurs électriques	3 191				355	355
18/06/2021	Armoire forte	1 434				143	143
06/07/2021	Acheminement stoptél	600				200	200
06/07/2021	Mobiliers de bureau	2 053				411	411
26/07/2021	Chaises	564				113	113
12/07/2021	3 ordinateurs port dell	2 901				967	967
09/09/2021	2 casques réalité virtuelle	2 400				800	800
05/11/2021	Meuble dossiers suspendus	164				33	33
01/02/2022	Radiateurs électriques	649				72	72
13/12/2022	Ordinateur dell	1 172				391	391
25/01/2023	Radiateurs électriques				2 132	221	221
26/04/2023	Défibrillateur				1 428	194	194
30/11/2023	Travaux électricité				3 318	32	32
	<b>Total</b>	<b>33 602</b>			<b>6 878</b>	<b>6 059</b>	<b>6 059</b>

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

#### 4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Néant

### 5.2 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b>				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit";	2			
Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	14			
<b>Bénévoles "administratifs"</b>				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	9	2067,50	1,26	35 726,40
<b>Bénévoles de terrain</b>				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc....	11	657,50	0,40	11 361,60
réunions...	9	227,50	0,14	3 931,20
Organisation de manifestations	9	99,50	0,06	1 719,36
Communication, démarches auprès des médias				
Ventes au profit du CD				
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile	1	4,00	0,00	69,12
Démarches auprès des notaires, des entreprises...	1	3,00	0,00	51,84
Autres.	18	570,80	0,35	9 863,42
<b>Total</b>	<b>74</b>	<b>3 630</b>	<b>2,21</b>	<b>62 722,94</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

### 5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres...	5	7 461	4,10
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>7 461</b>	<b>4,10</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais d'hébergement	142
	<b>Total</b>	<b>142</b>

### 5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 6 422 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.